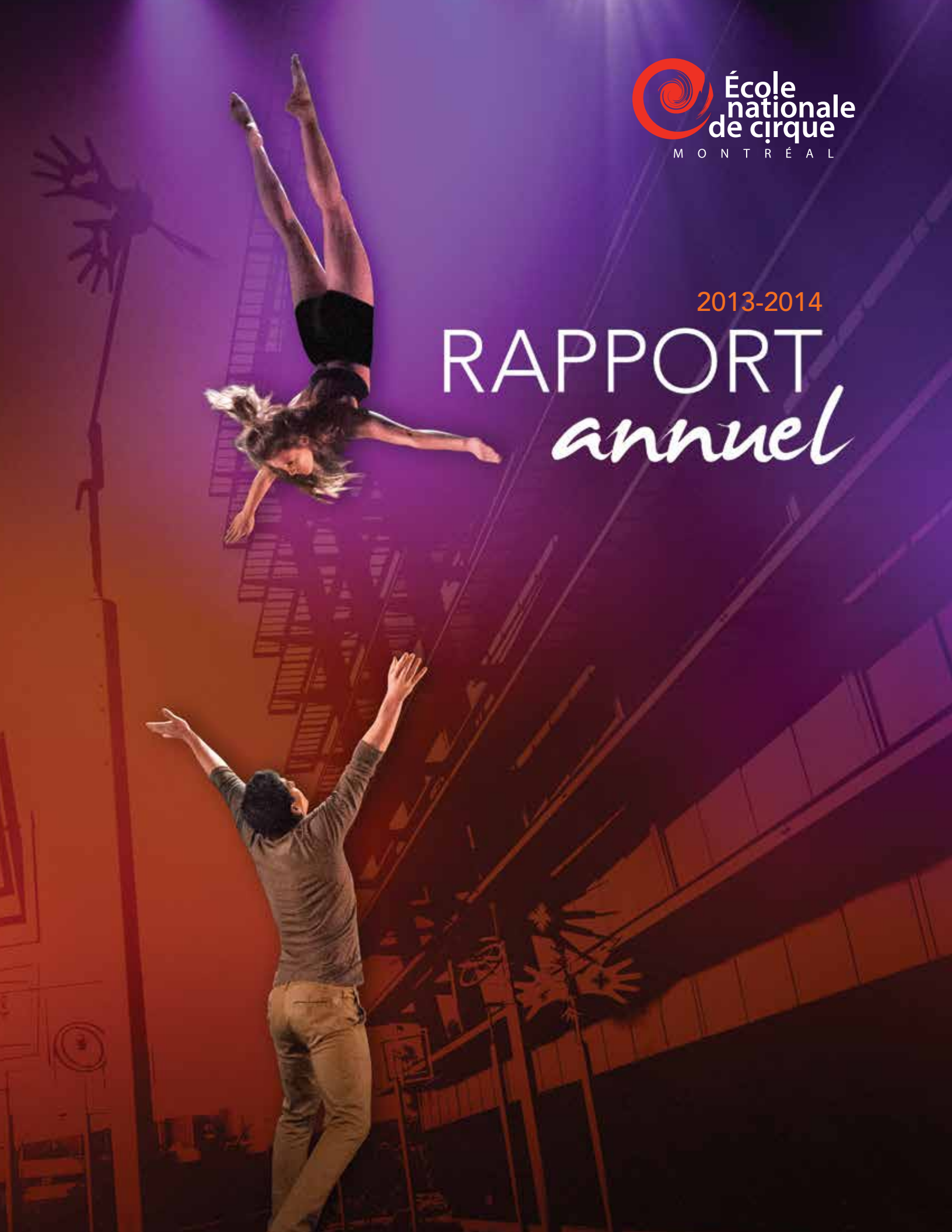


2013-2014

RAPPORT *annuel*







RAPPORT 2013 2014 ANNUEL

Table des MATIÈRES

5	Mission
6	Conseils d'administration, comités et équipe de direction
7	Gouvernements, organismes subventionnaires et associatifs
8	Message de la présidente de l'École et du président de la Fondation
10	Rapport du directeur général
14	Programmes
15	Élèves et étudiants par programme
15	Candidatures et admissions 2013-2014
16	Promotion 2014 de la formation supérieure des artistes de cirque
17	Promotion 2014 de la formation en pédagogie des arts du cirque
19	États financiers audités 2013-2014

RAPPORT ANNUEL 13-14 de l'École nationale de cirque

36	Rapport de la Fondation de l'École nationale de cirque
37	Mission
37	Sources de contributions à la collecte de fonds 2013-2014
38	Donateurs des la collecte de fonds 2013-2014
39	Allocation de la contribution versée à l'École nationale de cirque
40	Programme de bourses
41	États financiers audités 2013-2014

Mission

D'envergure internationale, l'École nationale de cirque est une école supérieure d'art de niveaux secondaire et postsecondaire, dédiée à l'éducation et la formation d'artistes de cirque professionnels, ainsi qu'à la recherche et à l'innovation dans les arts du cirque et leur pédagogie.

Reconnue internationalement pour la qualité de sa formation, l'École accueille plus de 170 étudiants de partout au pays et dans le monde. Depuis sa fondation en 1981, l'École nationale de cirque a joué un rôle crucial en matière de développement des arts du cirque au pays et ailleurs dans le monde. L'École a formé près de cinq cents artistes de cirque et plus d'une centaine d'enseignants en arts du cirque. Précurseur du renouveau du cirque au Canada et en Amérique du Nord, l'École a contribué à l'émergence de plusieurs compagnies de cirque phare comme le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize et Les 7 doigts de la main. Depuis longtemps l'une des références mondiales dans l'enseignement des disciplines circassiennes, l'École est désormais reconnue comme un centre international de recherche dans le champ des arts du cirque. Elle est plus que jamais un foyer d'innovation où des interprètes-créateurs, des concepteurs et des pédagogues se révèlent et s'épanouissent, stimulant la diversité des esthétiques et des formes du cirque.



Conseils d'ADMINISTRATION¹

École nationale de cirque – ÉNC
et de la Fondation de l'École nationale de cirque – FÉNC

Lili de Grandpré, présidente ÉNC

Associée principale
CENCEO

David McAusland, président FÉNC

Associé
McCARTHY TÉTRAULT

Robert C. Nadeau, vice-président et secrétaire ÉNC - FÉNC

Président
NADEAU CONSEIL INTERNATIONAL

Gilles Lapointe, trésorier ÉNC - FÉNC

Administrateur

Membres

Stéphane Achard

Premier vice-président et directeur
général Entreprises,
Service de cartes et Monétique
MOUVEMENT DESJARDINS

Jocelyn L. Beaudoin

Président et chef de la direction
FONDATION SUR LES ANTIVIRAUX

Claude Bédard

Vice-président
GESTION D'ACTIFS BURGUNDY

Sylvie Bovet

FONDATION MARC BOURGIE

Pierre Carrier

Représentant des employés
Enseignant
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

David J. Forest

Conseiller en sécurité financière
SERVICES FINANCIERS DAVID FOREST

Isabelle Garneau

Représentante des parents du programme secondaire
Coordonnatrice - Chimie
COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE

Sébastien Guénette

Directeur général – Litiges et conformité
JTI – MACDONALD CORP.

Robert Hoppenheim

Fondateur
HOPPENHEIM & CO.

Marc Lalonde

Directeur général
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Catherine Laurin

Gestionnaire de portefeuille,
conseillère en placement
ANDERSON LAURIN GESTION DE PLACEMENTS
BMO NESBITT BURNS

Carol O'Sullivan

Designer

Bernard Petiot

Vice-président, Casting et Performance
CIRQUE DU SOLEIL

Comité exécutif

Lili de Grandpré, coprésidente
David McAusland, coprésident
Gilles Lapointe
Robert C. Nadeau

Comité des bourses

Sylvie Bovet, présidente
Lili de Grandpré
Hélène Dufresne

Comité des finances

Gilles Lapointe, président
Robert C. Nadeau, v.-p., placements
Claude Bédard
Catherine Laurin

Comité des nominations

Robert C. Nadeau, président
Lili de Grandpré
Catherine Laurin
David McAusland

Comité des services

Lili de Grandpré, présidente
Sylvie Bovet
Pierre Carrier
Isabelle Garneau
Sébastien Guénette
Bernard Petiot

¹ Membres élus à l'assemblée générale du 1^{er} octobre 2014

Équipe de direction

Marc Lalonde
Directeur général

Daniela Arendasova
Directrice des études

Howard Richard
Directeur de la création

Éric Langlois
Directeur administratif

Christophe Rousseau
Directeur des communications

Patrice Aubertin
Directeur de la recherche et
de la formation en pédagogie
Titulaire de la Chaire de recherche
industrielle dans les collèges du CRSH
en arts du cirque

GOUVERNEMENTS et organismes subventionnaires

L'École nationale de cirque bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation supérieure en arts, de même que du ministère du Patrimoine canadien via le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts.

L'École est également agréée aux fins de subventions par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science du Québec. Pour ses échanges internationaux, l'École bénéficie du soutien ponctuel du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec.

Dans le cadre de ses activités de recherche, l'École bénéficie de subventions du Conseil de Recherche en sciences humaines et du Conseil de Recherche en sciences naturelles et génie du Canada ainsi que de subventions du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science du Québec.

Culture
et Communications
Québec



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada

Relations
internationales
et Francophonie
Québec



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada

Organismes ASSOCIATIFS

L'École nationale de cirque est membre des organismes suivants :

- Tohu - La Cité des arts du cirque
- En Piste - Regroupement national des arts du cirque
- ADÉSAM - Association des écoles supérieures d'art de Montréal
- FÉDEC - Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles
- FEPP - Fédération des établissements d'enseignement privés
- ACPQ - Association des collèges privés du Québec
- ACQ - Association des camps du Québec



Rapport de la présidente de l'École et du président de la Fondation

En juin 2014, se terminait de manière spectaculaire la 33^e année scolaire de l'École nationale de cirque et le 22^e exercice financier de la Fondation de l'École. En tant que présidente et président respectifs de l'École et de la Fondation, nous sommes fiers de vous présenter le rapport annuel conjoint des deux organismes.

Au-delà des résultats financiers qui démontrent une gestion responsable des ressources financières publiques et privées qui lui sont confiées et en plus de la grande efficacité des programmes et services de l'École, le lecteur sera à même de constater la contribution exceptionnelle de notre établissement non seulement à la profession et son secteur d'activité, mais à la société en général.

Si la situation financière de notre établissement se maintient en ces temps plus difficiles pour les pouvoirs publics, nous le devons aux nombreux donateurs qui nous sont indéfectibles et en particulier au Cirque du Soleil qui soutient notre action éducative ainsi que nos projets de recherche en cirque social. Mais nous attirons aussi de nouveaux partenaires et c'est avec fierté que nous avons accueilli Natrel, une division et une marque de lait premium d'Agropur Coopérative, un chef de file de l'industrie laitière canadienne. Ce partenariat s'est développé tout naturellement, car l'École nationale de cirque et Natrel partagent des valeurs d'enthousiasme, de respect et de créativité jumelées à un souci d'excellence. Grâce à ce partenariat d'une durée de 3 ans, l'École peut notamment assurer la production et la diffusion de ses spectacles annuels à des tarifs abordables pour le grand public et le public scolaire et poursuivre ses tournées d'auditions dans les communautés de plusieurs régions du Canada pour une meilleure accessibilité des jeunes talents à notre établissement.

Sur le plan humain, nous disposons d'une équipe de direction expérimentée et éclairée qui a toute notre confiance, d'un corps enseignant performant et investi et d'équipes administratives et de soutien dédiées et efficaces. De plus, nous pouvons compter sur un cercle d'administrateurs et de conseillers bénévoles qui assurent une gouvernance

rigoureuse et qui participent activement et généreusement aux efforts de collecte de fonds. Nous les remercions sincèrement et les félicitons pour leurs contributions.

Finalement, nous remercions le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, Monsieur Yves Bolduc, la ministre de la Culture et des Communications, Madame Hélène David, ainsi que la ministre du Patrimoine canadien, Madame Shelly Glover, de leur soutien renouvelé pour le fonctionnement de l'École nationale de cirque.

Nous profitons de ce rapport pour souligner la mémoire de deux personnages importants dans l'histoire de l'École qui sont disparus au cours de l'été : Messieurs Jean Garon et Marcel Masse. À une époque où la reconnaissance de la formation professionnelle des artistes de cirque par un diplôme d'état se butait à une certaine résistance, le premier, alors ministre de l'Éducation du Québec, avait eu le courage d'approuver la création du diplôme d'études collégiales en arts du cirque et d'autoriser notre école à l'offrir dès 1995. Ce fut un tournant dans l'histoire de l'École. Marcel Masse, à titre de ministre des Communications, fut le premier homme politique fédéral à engager le gouvernement du Canada dans le soutien de notre école en l'admettant en 1989 dans le cercle des grandes écoles supérieures d'art canadiennes alors que le cirque de création était un phénomène essentiellement confiné à Montréal. Son action a élargi la portée pancanadienne de notre école. Nous saluons leur mémoire tout comme nous sommes reconnaissants envers les hommes et les femmes politiques qui ont pris leur relève et continuent de reconnaître et de défendre la pertinence de notre action culturelle et éducative.

Comme chaque année, conformément à la loi québécoise sur le ministère du Conseil exécutif, nous certifions que les conseils d'administration de l'École et de la Fondation n'ont constaté aucune situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts dans laquelle un de leurs membres se serait placé au cours de l'exercice 2013-2014¹.

Lili de Grandpré
Présidente du conseil d'administration
École nationale de cirque

David McAusland
Président du conseil d'administration
Fondation de l'École nationale de cirque

¹ Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de l'École nationale de cirque est disponible sur son site internet.





Rapport du directeur général

Toute une promotion que cette cohorte de 32 diplômés de juin 2014! Nos récentes cohortes, en effet, constituent les plus importantes promotions de diplômés d'écoles professionnelles de cirque dans le monde entier.

Cette forte diplomation impressionne d'autant plus que le niveau et les qualités des jeunes professionnels frais émoulus ne se démentent pas, comme en ont fait foi les deux spectacles annuels présentés au grand public en juin dernier qui ont attiré plus de 17 000 spectateurs dans le cirque de la Tohu. Cela conforte la réputation internationale de chef de file de l'École et continue de lui attirer de nombreuses nouvelles candidatures d'exception, lui permettant de maintenir des critères de sélection et de réussite des études très élevés. Ces exigences sont d'ailleurs le meilleur service à rendre à la profession et à ceux qui aspirent à devenir des artistes de cirque professionnels. Ainsi, même les diplômés d'une cohorte record ayant tous réussi leur épreuve synthèse de fin de programme n'ont eu aucun mal à intégrer le marché du travail en tant qu'artistes de cirque dans les tout premiers mois suivant leur sortie. Le taux de placement de nos diplômés est donc demeuré maximal.

Depuis trois ans, la formation supérieure artistique de l'École a tout de même atteint sa capacité d'accueil, compte tenu de ses ressources humaines, matérielles et financières. Ceci dit, l'École pourrait accueillir davantage de plus jeunes élèves canadiens dans ses programmes préparatoires et secondaires et ainsi assurer le recrutement dans ses classes terminales. En l'occurrence, les cinq finissants 2014 du programme secondaire ont tous obtenu leur diplôme d'études et poursuivent actuellement leurs études collégiales. Dans ce contexte, le programme de « mise à niveau » collégial est demeuré une passerelle efficace pour plusieurs candidats canadiens qui n'ont pas eu la chance de se former suffisamment aux arts du cirque pendant leurs études secondaires. Dix des 12 candidats ont réussi cette « propédeutique » et ont été définitivement admis au programme d'études supérieures pour 2014-2015.

Le recrutement de l'École au Canada est demeuré actif au cours de l'année 2013-2014 avec des présélections et des concours d'entrée tenus dans 17 villes canadiennes. L'École a admis davantage d'étudiants dans ses programmes préparatoires et a légèrement diminué le nombre de ses recrues de niveau collégial. En prévision du recrutement pour l'année 2015-2016, l'École a déjà développé des partenariats avec des écoles publiques primaires et secondaires de la

région de Montréal pour la prestation partagée de programmes préparatoires cirque-études comme tremplins à ses programmes secondaire et collégial à temps complet.

Parallèlement, les programmes de formation en pédagogie des arts du cirque ont mené à la diplomation de 12 professionnels, dont cinq pour la pratique socioculturelle ou scolaire et sept pour la formation professionnelle.

Dans un souci de rendre davantage accessible la formation professionnelle et continue des pédagogues de cirque dans toutes les régions du pays, l'École a testé et validé la version en ligne anglophone de son programme d'Instructeur en arts du cirque. Forte de cette innovation sans équivalent dans le monde, l'École pourra offrir virtuellement son programme d'instructeur dans les deux langues très prochainement.

Au cours de sa 4^e année d'existence, le service de la recherche de l'École a poursuivi les travaux de sa Chaire collégiale de recherche industrielle en arts du cirque du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et a vu son statut confirmé par la création du Centre de recherche, d'innovation et de transfert en arts du cirque (CRITAC) de l'École. Fort de sa reconnaissance du gouvernement fédéral, le Centre a élaboré un plan quinquennal à l'appui d'une demande de reconnaissance comme centre collégial de transfert de technologie et de pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN). L'École a consolidé, au cours de la dernière année, un véritable réseau pancanadien et international de chercheurs et de partenaires de recherche autant au service de l'avancement des connaissances sur la pédagogie des arts du cirque et de ses applications sociales que de l'innovation au bénéfice des étudiants, enseignants et évidemment des artistes et organismes professionnels.

Nos services aux étudiants sont toujours aussi pertinents et plus efficaces que jamais :

- En matière de santé, notre équipe multidisciplinaire de thérapeutes spécialisés en arts du cirque a assuré dans nos murs une moyenne de près de 27 consultations ou traitements par étudiant.
- Le service d'aide financière a accompagné 60 étudiants dans leurs demandes d'aide publique et privée. Ce soutien a favorisé l'octroi de 44 prêts ou bourses à des étudiants, dont 33 bourses offertes par la Fondation de l'École nationale de cirque.

- En sus de leur formation régulière, les étudiants ont pu profiter de 48 stages de création, de recherche, d'insertion professionnelle ou d'échanges internationaux.
- Riche de près de 11 500 documents, notre bibliothèque spécialisée a reçu 14 500 visites d'étudiants et de chercheurs.
- Les services de résidences ont accueilli 82 jeunes élèves de toutes les régions du Canada pendant l'année scolaire régulière et les camps estivaux préparatoires.

L'année 2013-2014 a vu le départ à la retraite de quelques employés de longue date envers qui nous sommes reconnaissants. Martine Haug, une pionnière de l'enseignement de la danse contemporaine au Québec, a enseigné 15 ans à l'École et termine ainsi une carrière d'un demi-siècle d'enseignement artistique. Alexandre Arnaoutov et son épouse Tatiana Lissetsova ont respectivement enseigné vingt ans et huit ans à l'École et y ont transmis leur longue expérience professionnelle du main à main et du cadre aérien ou russe. Leurs anciens «élèves» rayonneront encore longtemps de par le monde.

Alain Lachance, figure de proue de l'École pour plusieurs générations d'étudiants, a quitté son poste à la réception après 25 ans de loyaux services, d'accueil et d'information.

Malgré ces départs naturels, nos équipes pédagogiques, techniques et administratives conservent leur profondeur et sont toujours plus riches d'expériences diverses.

Au printemps 2014, on soulignait les 25 ans de carrière à l'École de notre directrice des études, Daniela Arendasova. Gymnaste rythmique de niveau international, plus tard formée à l'entraînement gymnique et à la chorégraphie, Daniela a commencé à enseigner à l'École la contorsion en 1988 pour assurer, dès 1992, la direction pédagogique puis la direction des études de l'établissement. C'est sous sa direction éclairée que l'École a développé ses programmes et a acquis une reconnaissance internationale. Nous espérons que l'École sera encore guidée pour longtemps par sa rigueur pédagogique. Sa passion et son engagement profond pour la réussite des étudiants et leur dépassement sont très précieux pour notre établissement et pour toute la communauté des arts du cirque.

L'École a clôturé son exercice financier en maintenant son équilibre financier malgré l'effort budgétaire exigé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science et malgré la stagnation de ses revenus de subventions, grâce à l'augmentation des revenus de scolarité et des dons de la Fondation. Ainsi la proportion des revenus de sources privées a augmenté d'un point, à 35 % des revenus d'opération.



Du côté de la Fondation de l'École, l'exceptionnel surplus qu'affichent les résultats audités s'explique en majeure partie par les gains non réalisés sur les placements devant désormais être comptabilisés. L'élémentaire prudence nous dicte de ne pas considérer ces surplus comme des acquis définitifs et de maintenir une pratique conservatrice dans leur utilisation, afin notamment de maintenir la valeur en dollars constants du capital confié en dotation.

La Fondation aura tout de même versé à l'École plus de 402 000 \$, contribuant ainsi à environ 326 000 \$ à son fonctionnement général, 5 000 \$ pour les immobilisations, ainsi qu'à plus de 71 000 \$ en bourses d'études.

Évidemment, la contribution de l'École à la profession, à son secteur et à la société ne se mesure évidemment pas seulement en nombre de diplômés qui joignent la profession chaque année malgré ce que nous annonçons en introduction.

L'École donne une voie à des jeunes qui ont déjà développé des compétences acrobatiques, corporelles et théâtrales d'exception. Elle leur donne un sens.

Elle procure aussi des occasions de perfectionnement en conception et création à des artistes de la scène confirmés, qui trouvent dans les arts du cirque le vecteur de leur créativité.

Distinctions des anciens de l'École

Laurence Tremblay-Vu (2013)

Prix GOP Entertainment Group, Festival Solycirco 2013 de Sylt, Allemagne (fil de fer)

Maxime Poulin (2013)

Prix Circus Roncalli et Prix du personnage, Festival Solycirco 2013 de Sylt, Allemagne (vélo acrobatique)

Simon Nadeau (2009)

Prix du jury des enfants, Festival Solycirco 2013 de Sylt, Allemagne (échelle)

Francis Perreault (2013)

Prix d'argent du jury des médias, 6^e Festival mondial des arts du cirque, Russie (roue Cyr)

Médaille de bronze, 1^{er} Festival international de cirque de Chine (roue Cyr)

Pierre-Antoine Chastang et Morgane Tisserand (2013)

Médaille d'argent, 35^e Festival Mondial du Cirque de Demain, France (trapèze danse)

Naomie Zimmermann-Pichon et Renaldo Williams (2013)

Médaille d'argent, 35^e Festival Mondial du Cirque de Demain, France (main à main)

Kyle Driggs (2013)

Médaille d'argent, 35^e Festival Mondial du Cirque de Demain, France (jonglerie)

Jérôme Sordillon (2013)

Médaille de bronze, 35^e Festival Mondial du Cirque de Demain, France (sangles aériennes)

Evelyne Paquin-Lanthier et Shannon Gélinas (2012)

Golden Star et Prix du Cirque Monti, Festival Youngstage, Allemagne (duo trapèze fixe)



Et puis, certains de ces artistes entreprennent en créant leur propre compagnie et enrichissent la diversité des arts du cirque ici et ailleurs, comme l'ont fait nos compagnies les plus connues, le Cirque Éloize et Les 7 doigts de la main. On assiste actuellement à une multiplication d'initiatives de diplômés de l'École avec Circus foetus, Collectif Les Improbables, Cie de la Barbotte, Cie Et des hommes et des femmes, Cie Tête d'enfant, Cirque Alphonse, Impro cirque, Les Parfaits inconnus, Machine de cirque, Nadère arts vivants, T2C, Underground Circus ou Vagues de cirque au Canada ainsi que Acrobatic Conundrum (États-Unis), Cirque Le Roux (France), Cirque Trottola (France), Compagnie de Genève (Suisse), FAQ Circus (États-Unis), Okidok (Belgique), Cie du Poivre rose (Belgique) ou Un loup pour l'homme (France), etc.

Sur le plan de la recherche, l'École contribue de manière originale au développement de saines habitudes vie et de la créativité de la jeunesse par les arts du cirque dans leur éducation scolaire et sociale et dans leurs pratiques de loisirs.

En matière d'innovation, elle favorise une riche expérimentation acrobatique et le développement de performances innovantes, d'œuvres singulières et de nouvelles connaissances qui sont aussitôt transférées aux petites compagnies de création, aux compagnies de production et aux équipementiers du secteur.

L'École offre une gamme de services techniques aux artistes et organismes professionnels en partenariat avec Tohu, la Cité des arts du cirque ainsi que des services de référence et d'aide aux chercheurs indépendants.

L'action culturelle de l'École auprès de la jeunesse a permis à 10 500 jeunes d'âge scolaire d'assister à des spectacles de cirque contemporain de qualité et à 250 jeunes de s'initier aux arts du cirque au cours de la dernière année.

Notre équipe peut être fière de ces réalisations.



Marc Lalonde
Directeur général
École nationale de cirque

Programmes

- **Préparatoire - PFS**

Premier niveau de formation professionnelle, ce programme parascolaire accueille les élèves de 9 à 13 ans ; il les prépare à la formation secondaire en arts du cirque pendant qu'ils poursuivent leurs études primaires ou secondaires de 1^{er} cycle dans un autre établissement.

- **Cirque-études secondaires - CES**

Ce programme de type arts-études est offert de la 1^{ère} à la 5^e année du secondaire et combine l'enseignement des matières scolaires obligatoires du régime pédagogique secondaire du Québec et la formation professionnelle en arts du cirque. Il mène à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. L'élève en secondaire V profitera de cette dernière année pour se préparer au concours d'entrée du programme de niveau collégial (DEC).

- **Diplôme d'études collégiales en arts du cirque - DEC 561.D0**

Ce programme de formation supérieure et terminale en arts du cirque est d'une durée de trois ans et prépare directement à la pratique professionnelle. Destiné aux étudiants ayant complété leurs études secondaires, le programme combine la formation spécifique aux arts du cirque et de la scène à la formation générale collégiale. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science du Québec (MESRS).

- **Diplôme d'études de l'École - DEE**

Destiné exclusivement aux étudiants internationaux ayant complété leurs études secondaires, ce programme de formation supérieure en arts du cirque est d'une durée de trois ans. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études de l'École (DEE) et préparent directement à la pratique professionnelle.

- **Atelier de recherche et de création des diplômés**

En complément à sa formation supérieure, l'École offre à ses étudiants avancés et jeunes diplômés de participer à un stage d'insertion professionnelle. L'objectif de l'Atelier est de faire vivre à un collectif de jeunes artistes l'expérience complète de la création d'une oeuvre de cirque contemporain sous la direction d'un concepteur et metteur en piste.

- **Formation d'initiateur - NRC.0V, d'instructeur - NRC.08 et de formateur - NRC.09 - AEC**

Les programmes de formation d'initiateur, d'instructeur et de formateur en arts du cirque visent à former les professionnels de l'enseignement des arts du cirque afin de soutenir le développement de l'offre de services d'initiation et de formation en arts du cirque de qualité et sécuritaires. Ces formations sont sanctionnées par des attestations d'études collégiales (AEC) reconnues par le MESRS.



Élèves et étudiants par PROGRAMME

Formation professionnelle	13-14	14-15
Programme préparatoire	23	22
Cirque-études secondaires - CES	23	28
Diplôme d'études collégiales ou supérieures - DEC-DEE	102	99
Atelier de recherche et de création - AEC NRC.0W	0	7
Pédagogie du cirque - AEC et formation en ligne (nouveau en 2014-15)	17	29
Total	165	185

Activités d'initiation		
Camps estivaux	105	128
Activités de loisir - inscriptions / session	372	N/D
Total	642	N/D

Candidatures et admissions 2014-2015

	2014-2015		Moyenne 5 ans	
	Cand.	Admis	Cand.	Admis
Programme préparatoire - PFS et Cirque-études secondaires - CES	286	20	232	20
Diplôme d'études collégiales ou supérieures - DEC-DEE	230	40	241	44
Pédagogie du cirque - AEC et formation en ligne (nouveau en 2014-15)	36	30	23	19
Total	552	90	496	83

L'École nationale de cirque tient à souligner l'apport des écoles de cirque ainsi que des clubs sportifs canadiens d'où proviennent plusieurs des nouveaux étudiants admis aux programmes CES, DEC et DEE pour l'année 2014-2015.

Art Corps, Québec, Canada
 Beijing International Art School, Chine
 Big top School of Circus Arts, Ontario, Canada
 Boulder Circus Center, CO, États-Unis
 Centre des arts du cirque Baltazar, France
 Centre régional des arts du cirque de Lomme, France
 Circus Harmony, MO, États-Unis
 Circus Smirkus, VT, États-Unis
 Circus Juventas, MN, États-Unis
 Circus Center of San Francisco, CA, États-Unis
 Club de gymnastique Laval Excellence, Québec, Canada
 Club de gymnastique Gadbois, Québec, Canada
 Club de gymnastique Flex-Art, Québec, Canada
 Club de gymnastique Gymnika, Québec, Canada
 Club de Gymnastique Flip Gym, Québec, Canada
 Club de Gymnastique Les Réflexes, Québec, Canada
 Club de trampoline AcroSport Barani, Québec, Canada
 Club Gymnacentre, Québec, Canada

École de cirque de Verdun, Québec, Canada
 École de cirque et gymnastique de Châteauguay, Québec, Canada
 École de cirque Zöfy, Suisse
 École Horizon-Soleil, Québec, Canada
 Ecole nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois, France
 École polyvalente de Disraëli, Québec, Canada
 École Trapèze le Voltigeur, Québec, Canada
 Esh Aerial Arts, MA, États-Unis
 Flying Fruit Fly Circus, Australie
 Imagination Circus Arts, CO, États-Unis
 National Institute of Circus Arts, Australie
 New England Center for Circus Arts, VT, États-Unis
 San Diego Center for Circus Arts, CA, États-Unis
 School of Acrobatics and New Circus Arts, WI, États-Unis
 Toronto School of Circus Arts, Ontario, Canada
 Vancouver Circus School, Colombie-Britannique, Canada
 Vertical Zone Trampoline Centre, Ontario, Canada
 Whistler Gym club, Colombie-Britannique, Canada

PROMOTION 2014 de la formation supérieure des artistes de cirque



Laurie Adornato,
généraliste



Zackary Arnaud,
Boris Fodella et
Pablo Valarcher,
planche coréenne



Sascha Bachmann,
équilibre



Sidney Bateman et
Melvin Diggs,
généralistes



Anouk Blais et
Guillaume Mesmin,
duo trapèze



Eric Brown,
roue Cyr



Justin Buss,
roue Cyr



Dominic Cruz et
Marta Henderson,
généralistes



Lindsay Culbert-Olds
et Kia Melinda East-
man, duo trapèze



Noëmi
Fallu-Robitaille,
corde lisse



Mishannock Ferrero
et Émile Pineault,
main à main



Nicolas Jelmoni et
Charlotte O'Sullivan,
main à main



Émile Mathieu-Bégin,
monocycle



Harley McLeish,
généraliste



Manae Miikeda,
cadre russe



Johan Prytz,
sangles aériennes



Kerttu Pussinen,
sangles aériennes



Seth Scheuner,
trapèze ballant



Cooper Stanton,
trapèze ballant



Emma Stones,
trapèze ballant



Daniel Sullivan,
cerceau aérien



Olivier Sylvestre,
roue allemande



Lea Toran Jenner,
roue Cyr

A black and white photograph of a man and a young boy in a gymnasium. The man, wearing a white t-shirt with a tree graphic and dark pants, is standing and holding the boy's arm to steady him. The boy, wearing a dark t-shirt and shorts, is balancing on a unicycle. The background is a blurred indoor space with some equipment.

Promotion 2014 de la pédagogie des arts du cirque Attestation d'études collégiales (AEC)

Initiateurs

Julias Anex-dit-Chenau

Marie-Ève Pitt

Jennifer Spiegel

Instructeurs

Sandra Bérubé

Joëlle Charbonneau

Nicolas Collard

Valérie Désormeaux

Jessica Grégorio-Bolduc

Formateurs

Nayef Abdallah

Gabriel Boudreau

Aurélie Cadiou

Simon Fortin

Anne-Marie Hivert

Shane Holohan

Mandy Kemper

Sarah L'Ecuyer

Kim Polisois

Samuel Roy

Aurélie Tenzer



États financiers de École nationale de cirque

30 juin 2014

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-13
Annexes	
Annexe – Subventions et contributions	14
Annexe – Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
École nationale de cirque

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'École nationale de cirque, qui comprennent le bilan au 30 juin 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'École nationale de cirque au 30 juin 2014, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur le fait que nous avons également exprimé une opinion sur les états financiers compris dans le rapport financier annuel présenté sur le formulaire prescrit par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour l'exercice terminé le 30 juin 2014.

Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l.¹

Le 1^{er} octobre 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116671

École nationale de cirque

État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2014

	2014	2013
	\$	\$
Revenus		
Subventions et contributions (Annexe)	4 162 463	4 034 490
Frais de scolarité	899 332	913 837
Contrat de service de formation	7 573	7 678
Location de locaux et équipements	339 736	333 861
Spectacles et festivals	325 737	268 197
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque (Annexe)	397 222	421 048
Services d'hébergement	159 180	121 475
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées	489 964	489 964
Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	42 770	42 670
Autres	26 317	23 944
	6 850 294	6 657 164
Dépenses		
Salaires et honoraires	3 907 836	3 887 316
Charges sociales	557 933	492 584
Services professionnels	403 650	378 558
Fournitures et approvisionnements	457 172	424 648
Déplacements, communications et informations	335 681	304 125
Services contractuels	304 650	301 884
Location d'équipements	96 180	88 441
Aide financière aux élèves	71 440	74 320
Assurances et permis	46 016	45 032
Entretien de l'équipement et de l'immeuble	29 094	30 788
Créances douteuses	7 817	1 730
Frais financiers	17 217	18 244
Intérêts sur l'emprunt bancaire	—	549
Amortissement des immobilisations corporelles	615 036	606 008
	6 849 722	6 654 227
Excédent des revenus sur les dépenses	572	2 937

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale de cirque

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 juin 2014

	Notes	Investi en immobilisations	Affecté (note 14)	Non affecté	Total
		\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2012		1 232 133	150 000	(542 005)	840 128
Transfert de capital – Fondation de l'École nationale de Cirque	13	—	(96 432)	—	(96 432)
Excédent des revenus sur les dépenses		—	—	2 937	2 937
Investissement en immobilisations corporelles		104 187	—	(104 187)	—
Amortissement des immobilisations corporelles		(606 008)	—	606 008	—
Subventions et dons de l'exercice relatifs au financement des immobilisations corporelles		(5 000)	—	5 000	—
Amortissement des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées		532 634	—	(532 634)	—
Solde au 30 juin 2013		1 257 946	53 568	(564 881)	746 633
Excédent des revenus sur les dépenses		—	—	572	572
Investissement en immobilisations corporelles		80 314	—	(80 314)	—
Amortissement des immobilisations corporelles		(615 036)	—	615 036	—
Subventions et dons de l'exercice relatifs au financement des immobilisations corporelles		(5 000)	—	5 000	—
Amortissement des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées		532 734	—	(532 734)	—
Solde au 30 juin 2014		1 250 958	53 568	(557 321)	747 205

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale de cirque

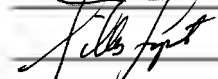
Bilan

au 30 juin 2014

	Notes	2014	2013
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		65 713	73 511
Dépôt à terme, à un taux de 1,1 %		600 469	950 323
Débiteurs	3	674 138	426 523
Subventions de fonctionnement à recevoir	4	90 000	67 419
Tranche de la subvention et dons affectés aux immobilisations corporelles à recevoir à court terme	5	87 945	84 459
Frais payés d'avance		50 688	43 716
		1 568 953	1 645 951
Subvention et dons affectés aux immobilisations corporelles à recevoir	5	2 034 426	2 117 371
Immobilisations corporelles	6	21 736 802	22 271 524
		25 340 181	26 034 846
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	8	695 217	724 408
Revenus reportés		164 769	179 860
Subventions de fonctionnement reportées		1 130 009	1 173 771
Tranche des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées à court terme	9	524 137	515 600
Tranche de la dette à long terme à court terme	10	82 945	79 459
		2 597 077	2 673 098
Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	9	19 961 707	20 497 978
Dette à long terme	10	2 034 192	2 117 137
		24 592 976	25 288 213
Actif net			
Investi en immobilisations		1 250 958	1 257 946
Affecté	13	53 568	53 568
Non affecté		(557 321)	(564 881)
		747 205	746 633
		25 340 181	26 034 846

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

, administrateur

, administrateur

École nationale de cirque
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 30 juin 2014

	Notes	2014	2013
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Excédent des revenus sur les dépenses		572	2 937
Éléments sans incidence sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles		615 036	606 008
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées		(489 964)	(489 964)
Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées		(42 770)	(42 670)
		82 874	76 311
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	11	(365 212)	551 816
		(282 338)	628 127
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme		(79 459)	(76 179)
Subventions encaissées relatives aux immobilisations corporelles		84 459	76 119
		5 000	(60)
Activités d'investissement			
Transfert de capital – Fondation de l'École nationale de cirque		—	(96 432)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(80 314)	(104 187)
		(80 314)	(200 619)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(357 652)	427 448
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		1 023 834	596 386
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		666 182	1 023 834

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

(Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 11.)

Opérations sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice 2014, une subvention a été accordée relativement à des immobilisations corporelles pour un montant total de 5 000 \$, cette somme n'avait pas été encaissée au 30 juin 2014.

1. Description de l'École

École nationale de cirque (l'« École »), organisme sans but lucratif, est constituée selon la troisième partie de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est considérée comme organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'École a comme but l'enseignement spécialisé dans le milieu du cirque à une clientèle âgée de 9 à 30 ans.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'École consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'École devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'École comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Constatation des produits

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports tels que les subventions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports afférents aux immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises afférentes à ces apports.

Les frais d'inscription et droits de scolarité sont enregistrés au cours de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

2. Méthodes comptables (suite)*Constatation des produits (suite)*

Les revenus liés aux spectacles, festivals et événements spéciaux sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

Les dons autres que ceux afférents aux immobilisations corporelles sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les dons afférents aux immobilisations corporelles suivent la même méthode de constatation que les apports afférents aux immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Immeuble	50 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Équipements d'enseignement	10 ans
Équipements informatiques	3 ans
Aménagement intérieur	30 ans
Aménagement extérieur	10 ans
Équipements audiovisuels	5 ans
Appareils et outils	5 ans
Équipement de service médical	5 ans
Équipements intégrés	25 ans
Équipements de spectacle	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur à la date de perte de valeur.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs et les durées de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

École nationale de cirque

Notes complémentaires

30 juin 2014

3. Débiteurs

	2014	2013
	\$	\$
Don – Fondation de l'École nationale de cirque	271 308	154 517
Débiteurs – autres	250 221	229 420
Taxes à la consommation	43 011	42 586
Subventions de recherche	109 598	—
	<u>674 138</u>	<u>426 523</u>

4. Subventions de fonctionnement à recevoir

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	67 419	338 890
Revenus de l'exercice (Annexe)	3 822 974	3 816 523
Encaissements	(3 800 393)	(4 087 994)
Solde à la fin	<u>90 000</u>	<u>67 419</u>

5. Subvention et dons affectés aux immobilisations corporelles à recevoir

	2014	2013
	\$	\$
Subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec (note 10)	2 117 371	2 196 830
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	5 000	5 000
	<u>2 122 371</u>	<u>2 201 830</u>
Tranche encaissable à court terme	87 945	84 459
	<u>2 034 426</u>	<u>2 117 371</u>

6. Immobilisations corporelles

	2014		2013
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrain	16 069	—	16 069
Immeuble	26 125 650	4 817 071	21 308 579
Mobilier de bureau	193 216	164 128	29 088
Équipements d'enseignement	339 298	169 677	169 621
Équipements informatiques	79 096	54 758	24 338
Aménagement intérieur	9 382	1 892	7 490
Aménagement extérieur	21 169	3 486	17 683
Équipements audiovisuels	37 162	19 374	17 788
Appareils et outils	62 776	43 444	19 332
Équipement de service médical	9 710	6 258	3 452
Équipements intégrés	145 105	30 509	114 596
Équipements de spectacle	11 534	2 768	8 766
	27 050 167	5 313 365	21 736 802
			22 271 524

7. Emprunt bancaire

L'École dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 350 000 \$ et porte intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins majoré de 3 %. L'emprunt est renouvelable annuellement et est garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble et sur l'universalité des créances présentes et futures. Au 30 juin 2014, cet emprunt est inutilisé.

8. Crédoiteurs et charges à payer

	2014	2013
	\$	\$
Créditeurs – Fondation de l'École nationale de cirque	33 476	35 400
Fournisseurs	284 505	342 854
Salaires et charges sociales	215 221	225 848
Sommes à remettre à l'État	162 015	120 306
	695 217	724 408

9. Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées

	2014		2013
	Subvention	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Subvention du ministère de la Culture et des Communications	19 652 045	3 903 896	15 748 149
Subvention du ministère du Patrimoine canadien	1 899 564	231 051	1 668 513
Intérêts capitalisés	1 524 028	320 049	1 203 979
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	2 208 000	354 010	1 853 990
Revenus de soumissions	12 150	2 551	9 599
Autres	1 772	158	1 614
	25 297 559	4 811 715	20 485 844
Tranche à court terme	—	—	524 137
	25 297 559	4 811 715	19 961 707
			20 497 978

10. Dette à long terme

	2014	2013
	\$	\$
Prêt à terme, au taux de 4,34 %, remboursable semestriellement par tranche de 86 974 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2016, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble et sur les créances présentes et futures ⁽¹⁾	2 117 137	2 196 596
Tranche à court terme	82 945	79 459
	2 034 192	2 117 137

⁽¹⁾ En vertu de cette entente, la subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications du Québec (note 5) servira à réduire les remboursements de capital. Les intérêts sont également financés par le Ministère.

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2015	82 945
2016	86 583
2017 et suivants	1 947 609

11. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2014	2013
	\$	\$
Débiteurs	(163 015)	(62 477)
Subventions de fonctionnement à recevoir	(107 181)	271 471
Frais payés d'avance	(6 972)	13 642
Créditeurs et charges à payer	(29 191)	83 550
Revenus reportés	(15 091)	40 043
Subventions de fonctionnement reportées	(43 762)	205 587
	(365 212)	551 816
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		
Encaisse	65 713	73 511
Dépôts à terme	600 469	950 323
	666 182	1 023 834

12. Engagement

L'École s'est engagée en vertu de contrats de location exploitation pour des équipements de bureau. Les loyers futurs s'élèveront à 20 138 \$ et comprennent les paiements suivants pour les prochains exercices :

	\$
2015	9 308
2016	8 360
2017	2 470

13. Affectations grevant l'actif net

Le 11 septembre 2000, le conseil d'administration a adopté la proposition de maintenir une réserve d'un montant maximal de 300 000 \$ qui ne pourra être affectée au budget de l'École sans une résolution du conseil d'administration. La réserve servira aux fins suivantes :

- a) Développement futur de l'institution
- b) Fonds de roulement
- c) Palliatif d'une baisse subite de clientèle
- d) Améliorations ou réparations au bâtiment

Toute somme excédant 300 000 \$ sera retournée dans l'actif net non affecté.

14. Opérations entre apparentés

Dans le cadre du financement des immobilisations corporelles, la Fondation de l'École nationale de cirque a fait un don de 5 000 \$ à l'École au cours de l'exercice (5 000 \$ en 2013).

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

15. Instruments financiers

En raison de ses actifs et passifs financiers, l'École est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'École ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'École surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 juin 2014, les principaux passifs financiers de l'École étaient les créanciers et charges à payer et la dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

L'École est assujettie au risque de taux d'intérêt dépendant de la fluctuation du taux préférentiel, car l'emprunt bancaire est à un taux variable.

16. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice.

École nationale de cirque

Subventions et contributions – Annexe

Exercice terminé le 30 juin 2014

	2014	2013
	\$	\$
Fonctionnement		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie	1 887 974	1 881 523
Ministère de la Culture et des Communications du Québec	1 035 000	1 035 000
Ministère du Patrimoine canadien	900 000	900 000
	3 822 974	3 816 523
Projets		
Conseil de recherche en sciences humaines du Canada	159 465	152 550
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	24 998	—
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie	55 185	39 417
Ministère de la Culture et des Communications du Québec	1 455	22 000
Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur du Québec	26 472	4 000
Académie les Estacades	23 776	—
Agropur – Division Natrel	47 000	—
Autre contribution privée	1 138	—
	339 489	217 967
	4 162 463	4 034 490

Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque – Annexe

Exercice terminé le 30 juin 2014

	Notes	2014	2013
		\$	\$
Fonctionnement		238 950	265 280
Bourses aux élèves		71 440	74 320
Collecte de fonds	14	86 832	81 448
		397 222	421 048

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

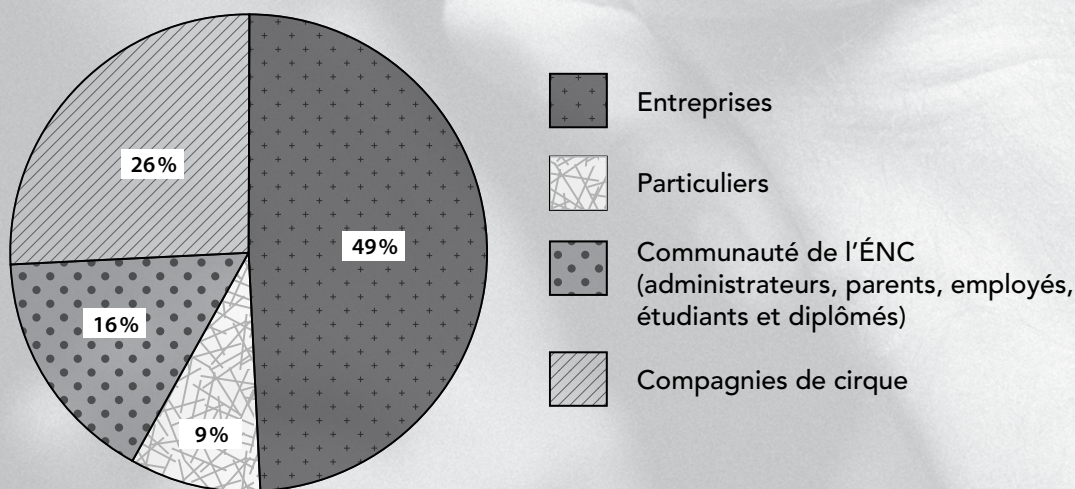


RAPPORT DE LA FONDATION
DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Grâce à l'appui de nombreux donateurs au Canada comme à l'étranger, la Fondation apporte un soutien financier vital à l'École. Elle lui permet de poursuivre l'excellence de sa mission éducative, de réaliser des projets pédagogiques et artistiques innovateurs, de fournir à ses étudiants les meilleurs services et d'être accessible aux jeunes de talent de toute provenance.

Sources des contributions à la collecte de fonds 2013-2014

Les revenus des collectes de fonds privés de 2013-2014 ont totalisé 319 000 \$ et provenant des sources suivantes :



Outre les contributions annuelles des donateurs, la Fondation peut compter sur le rendement des différents fonds de dotation pour venir en aide à l'École ou à ses étudiants. Pour plus d'informations, consultez la page 3 des États financiers audités de la Fondation de l'École nationale de cirque.

Donateurs de la collecte de fonds 2013-2014

Chaque année, nos donateurs démontrent leur soutien à la Fondation de l'École nationale de cirque en participant aux différentes campagnes de collecte de fonds. Grâce à la générosité de nombreux individus, compagnies, fondations et bénévoles, la Fondation peut continuer à soutenir l'École dans sa mission d'excellence pédagogique et artistique afin que de jeunes talents de partout puissent se réaliser et rayonner.

Nous remercions sincèrement tous les donateurs qui contribuent à concrétiser les rêves de ces futurs artistes de cirque.

GRAND DONATEUR 75 000 \$ et plus

Cirque du Soleil

CERCLE DES BIENFAITEURS 10 000 \$ - 24 999 \$

Mouvement Desjardins
Solotech

CERCLE DES MÉCÈNES 5 000 \$ - 9 999 \$

ALL Prime Construction
Banque Nationale Groupe financier
Bombardier
Borden Ladner Gervais
KPMG
Carol et Brian O'Sullivan
Alain Pacherie – Cirque Phénix
Power Corporation du Canada
Rio Tinto Alcan

CERCLE DES AMBASSADEURS 2 000 \$ - 4 999 \$

Aimia
Aon Parizeau
Caisse d'économie solidaire Desjardins
Caisse Desjardins du Centre-est de la métropole
Cascades
Cirque Éloize
Cogeco Câble
Lili de Grandpré
Deeth Williams Wall
Deloitte
Ernst & Young
Farris, Vaughan, Wills & Murphy
Gestion d'actifs Burgundy
Dr. Roger Hobden
Irving Mitchell Kalichman
Caroline Jelmoni Davaripour et Jean-Pierre Jelmoni
JTI-Macdonald Corp.
Catherine Laurin
Les Productions Feeling
David McAusland
McCarthy Tétraut
Metafore
Natrell (Agropur Coopérative)
Norton Rose Fulbright
Pandion Investments
Québecor
RailTerm
ROBIC
Sennheiser
Services Financiers David Forest
Spector & Co.
Roger Straathof
Towers Watson
Vincent Lafleur Traiteur
Wortzmans

CERCLE DES MAÎTRES DE PISTE 1 000 \$ - 1 999 \$

Aéroports de Montréal
Anderson Laurin Gestion de placements
BMO Nesbitt Burns
Anonyme
Banque de développement du Canada
BCF Avocats d'affaires
Roger Berthelot
Bruno Bougie
Sylvie Bovet
Jeannette et William Buholzer
Chubb du Canada Compagnie d'Assurance
Curtis Dawe

Nicole Désilets et Pierre Langlois
Bruno Duguay
Dunton Rainville
E3 Services Conseil
Employés de l'École nationale de cirque
Employés du Cirque du Soleil
Financière Banque Nationale
Marc Lalonde
John LeBoutillier
Mast Media Entertainment
Mercer
Robert C. Nadeau
Outbox Technology
Permacon
Placements Montrusco Bolton
Howard Richard
Christophe Rousseau
Spectrum
S.P.I.N.

CERCLE DES SUPPORTEURS 500 \$ - 999 \$

Action Sport Physio Centre Ville
Anonyme
Catherine B. Bachand
Banque Scotia
Claude Bédard
Robert Blain
Pierre Bourgie
Pierre Bovet
Brenton Kean
Brio Conseils
Germain Carrière
Cascades Groupe Tissu
CGI
Couvre-Planchers Labrosse
Davies Ward Phillips & Vineberg
Suzanne de Grandpré
Deschênes et Perreault Construction
Desjardins Ménard et associés
Dominique Lemieux Créatrice de costumes
EBI Montréal
Nassib El-Husseini
Execaire
Exportation et Développement Canada
Fidelity Investments
Fonds Capital Culture Québec
Aubert Gallant
GDI Services
Groupe DCB
Groupe immobilier Pro Urbain
Peter Guay
Sébastien Guénette
Mary Hagerman
Bernard Hébert
Roslyn Heward
Hub International Québec
Jean-François Rochefort Inc.
Kaufman Laramée
Marie Langlois
Suzanne Langevin et Guy Lapierre
Lapointe Magne et associés
Danielle Laramée
Anthony Layton
Claire et Antoine Lefavre
Brigitte Lépine
Les Entreprises Cloutier et Gagnon
Les Entreprises Truck'N Roll
Lorange, Leclair & Cie
Charles E. Martin
New Era Immigration
Newmark Knight Frank Devencore
Northbridge Assurance

Neils W. Orved
Outillage NG
Ginette Piché
Suzanne H. Pringle
Raymond Chabot Grant Thornton
Isabelle Reid
Rogers Communications
Anton Schlemm
Services Conseils Solumax
Sid Lee
Société Générale (Canada)
Stellar Canada
Syneco gestion globale
Telesystem
The KCMN Velan Foundation
Trans-Pro Logistics
Turbulent Média
Vézina Assurances
Voyages G.P.S.
West Face Capital
Richard Wilson
Tessie Yanez

CERCLE DES AMIS 100 \$ - 499 \$

American Iron & Metal LP
Anonyme (9)
Tuedon Ariti
Lucie Beauchemin
Sonia Boisvert
Mario Bourdon
François Bovet
Carolle Brabant
Carole Bureau
Alex Chan
Dr. Louis Charbonneau
Johanne Claveau
Conseillers L'Espérance et associés
Corpus Conseil
Violaine Corradi
Desjardins Sécurité financière
Antonia Dolhaine
Stéphan Drolet
Marc-André Dufort
Suzanne Durand
Fonds Louis Garneau
Isabelle Garneau et François Lemaître-Auger
Daniel Gauthier
Gaz Metro
J.F.P. Marois Couvre-Plancher
Kitsymenie inc.
Bernard Lamarre
Éric Lapierre
Les Eaux Naya
Martel Desjardins CPA
Sun-Kiri Mean
Gaétan Morency
Ursula Oberholzer
Guillaume Paquin
Pierre Petit
François Plamondon
Wendy Reid et Peter Roberts
Jacques Renaud
Jennifer Rowntree
Roy et Tremblay
Danielle Savoie
François Séguin
Gary et Karen Sullivan
Annette et Jeffrey Taylor
Joelle Tremblay
Marie Trotter
Valerie J. Wagar et Brian McIlroy
Laurent Wermenlinger

Allocation de la contribution versée à l'École nationale de cirque

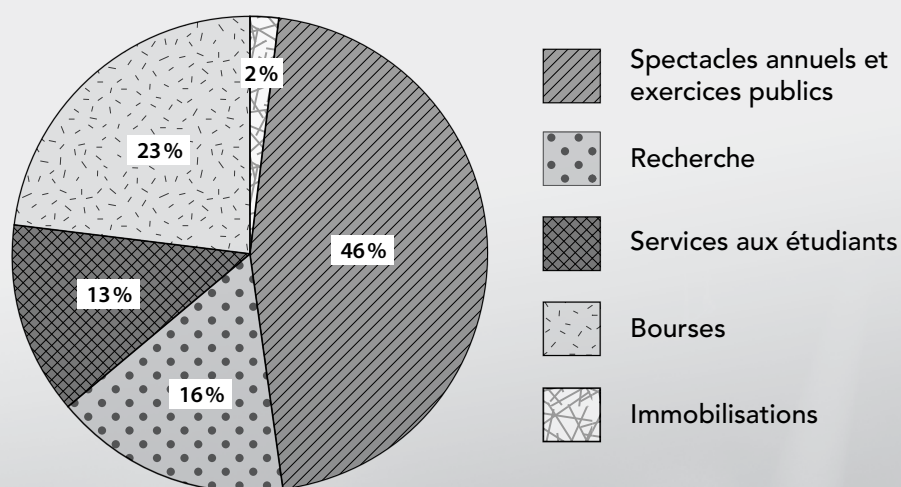
La Fondation de l'École veille à ce que les fonds recueillis grâce aux contributions des donateurs soient alloués aux fins désignées par ceux-ci et selon les priorités établies par l'École.

Cette année, en incluant les bourses aux étudiants, la Fondation a versé à l'École 315 000 \$ pour assurer la réalisation des différents projets et services.

La Fondation a notamment comblé le manque à gagner des exercices publics présentés au cours de l'année, tels que les spectacles annuels, ce qui représente près de 40 % de leurs coûts de production et de diffusion. Ces productions accessibles aux publics familial et scolaire ont rejoint près de 17 000 spectateurs dont près de 6 000 jeunes lors de matinées scolaires.

La contribution de la Fondation a également permis de financer près du quart des frais directs des services aux étudiants, comprenant des acquisitions de la bibliothèque et des équipements d'enseignement des arts du cirque, le renouvellement du matériel de thérapie sportive, ainsi que l'offre des échanges internationaux de perfectionnement artistique. Seulement pour les services de santé, cette contribution a financé l'équivalent de 649 consultations de traitements de physiothérapie.

Finalement, une allocation provenant d'un don désigné de 50 000 \$ a été accordée aux projets de recherche appliquée en création et innovation.



Programme de BOURSES

Le principe d'accessibilité défendu par la Fondation de l'École veut qu'aucun étudiant admis dans un programme de formation ne doive renoncer à ses études pour des raisons financières.

En 2013-2014, le quart des étudiants inscrits dans un programme à temps complet a bénéficié d'une aide financière de la Fondation. Un montant total de 71 440 \$ a été versé à 33 boursiers qui ont reçu une aide variant de 500 \$ à 6 000 \$ selon leurs besoins.

Depuis que le fonds de bourses a été constitué en 2006, la Fondation a versé un montant total de 413 610 \$ à 211 boursiers, soit une aide moyenne de 1 960 \$ par boursier.

« Étudier à l'École nationale de cirque m'a appris que les possibilités sont infinies si je travaille fort pour y arriver. Mais je n'étais pas seule, l'École et la Fondation m'ont aidé à réaliser mes aspirations. »

*Bridie Hooper, diplômée 2012
Rosebank, Australie
Artiste de Circa*

« Grâce à l'appui généreux des donateurs, j'ai pu compléter ma formation dans cette école extraordinaire! Déménager de Toronto à Montréal n'a pas été facile pour moi. Sans aide de ma famille, je devais subvenir à mes besoins. Heureusement, le programme de bourse de la Fondation de l'École m'a permis de me concentrer sur ma formation sans me préoccuper des enjeux financiers. »

*Calin J. Stevenson, diplômé 2012
Toronto, Canada
Artiste de Dragone*

« 71 440 \$ octroyé à 33 boursiers »

« L'aide de la Fondation nous permet d'acquérir de l'équipement technique qui demande une grosse somme d'argent en tant qu'étudiant, merci beaucoup à tous les donateurs ! »

*Pier-Olivier Doucet, diplômé 2013
Saguenay, Québec
Artiste du Cirque du Soleil*

« Je remercie de tout cœur les donateurs de la Fondation de l'École nationale de cirque, sans ce soutien, je n'aurais simplement pas pu payer mes frais de scolarité. Vous m'avez permis de faire mes 3 ans d'études professionnelles et de devenir artiste de cirque. »

*Jérôme Sordillon, diplômé 2013
Belleruche, France
Artiste du Cirque Éloize*



États financiers de la

**FONDATION DE L'ÉCOLE
NATIONALE DE CIRQUE**

pour l'exercice clos le 30 juin 2014



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Fondation de l'École nationale de cirque

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'École nationale de cirque, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2014, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

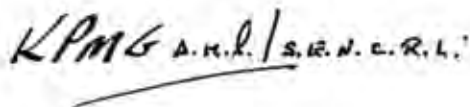
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation de l'École nationale de cirque tire des revenus de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation de l'École nationale de cirque. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si, au 30 juin 2014 et pour l'exercice clos à cette date, certains redressements auraient dû être apportés au montant des dons reçus et au résultat net présentés dans les états des résultats ainsi qu'à l'actif à court terme et à l'actif net non affecté présentés dans les états de la situation financière. Cela nous a conduits à exprimer une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers au 30 juin 2014 et pour l'exercice clos à cette date.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'École nationale de cirque au 30 juin 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Le 1^{er} octobre 2014

Montréal, Canada

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

États financiers

Exercice clos le 30 juin 2014

États financiers

État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets.....	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

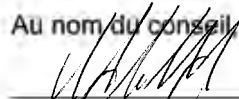
État de la situation financière

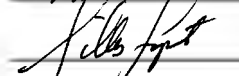
30 juin 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014				2013	
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admini- stration	Total	Total
Actif						
Actif à court terme						
Encaisse	- \$	- \$	- \$	15 320 \$	15 320 \$	37 806 \$
Dépôts à terme, 0,65 % (0,65 % en 2013)	-	-	-	123 524	123 524	123 020
À recevoir de l'École nationale de cirque	-	-	-	33 476	33 476	35 400
À recevoir du Fonds -bourses	-	-	-	348 144	348 144	272 531
À recevoir du Fonds -maintien des actifs	-	-	-	68 752	68 752	67 569
À recevoir du Fonds de dotation non affecté	-	-	-	28 317	28 317	22 962
Débiteurs	-	-	-	40 524	40 524	27 691
Frais payés d'avance	-	-	-	980	980	1 165
Stocks	-	-	-	-	-	1 750
	-	-	-	659 037	659 037	589 894
Placements (note 2)	481 456	1 733 119	1 896 929	604 267	4 715 771	4 124 186
	481 456 \$	1 733 119 \$	1 896 929 \$	1 263 304 \$	5 374 808 \$	4 714 080 \$
Passif et actifs nets						
Passif à court terme						
Dons à payer à l'École nationale de cirque	- \$	- \$	- \$	276 308 \$	276 308 \$	159 517 \$
À payer au Fonds d'administration	68 752	348 144	28 317	-	445 213	363 062
Charges à payer	-	-	-	7 296	7 296	6 990
Revenus reportés	-	-	-	5 000	5 000	-
	68 752	348 144	28 317	288 604	733 817	529 569
Actifs nets	412 704	1 384 975	1 868 612	974 700	4 640 991	4 184 511
	481 456 \$	1 733 119 \$	1 896 929 \$	1 263 304 \$	5 374 808 \$	4 714 080 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur

 , administrateur

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014				2013	
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	Total	Total
Revenus						
Campagne annuelle	— \$	— \$	— \$	131 148 \$	131 148 \$	208 983 \$
Campagne pour les résidences	—	—	—	5 000	5 000	5 000
Spectacle-bénéfice						
Billets - avec reçus (80 %)	—	—	—	81 150	81 150	93 040
Billets - sans reçus (20 %)	—	—	—	27 325	27 325	23 260
Dons avec reçus (100 %)	—	—	—	61 081	61 081	72 573
Commandites	—	—	—	12 601	12 601	23 640
Autres dons	—	—	—	1 600	1 600	—
Revenus de placements réalisés	18 403	64 942	83 323	41 261	207 929	72 974
Variation de la plus-value non réalisée des placements	36 453	128 640	165 048	54 651	384 792	261 073
	54 856	193 582	248 371	415 817	912 626	760 543
Dépenses						
Financement						
Campagne de financement	—	—	—	5 792	5 792	3 689
Spectacle-bénéfice	—	—	—	35 648	35 648	36 569
Exploitation						
Honoraires	—	—	—	6 000	6 000	6 000
Frais de bureau	—	—	—	4 197	4 197	3 850
Frais de repré- sentation	—	—	—	159	159	1 298
Frais bancaires	—	—	—	2 128	2 128	1 878
Frais de gestion	1 183	4 173	5 355	(10 711)	—	—
	1 183	4 173	5 355	43 213	53 924	53 284
Excédent des revenus sur les dépenses avant dons et bourses	53 673	189 409	243 016	372 604	858 702	707 259
Don fonctionnement - ENC	—	—	—	238 950	238 950	265 280
Don pour collecte de fonds - ENC	—	—	—	86 832	86 832	81 448
Don - Bourses pour étudiants - ENC	—	71 440	—	—	71 440	74 320
Don - Projet résidences	—	—	—	5 000	5 000	5 000
Excédent des revenus sur les dépenses	53 673 \$	117 969 \$	243 016 \$	41 822 \$	456 480 \$	281 211 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de l'évolution des actifs nets

Exercice clos les 30 juin 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014				
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admini- stration	Total
Solde au début	359 031 \$	1 267 006 \$	1 625 596 \$	932 878 \$	4 184 511 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	53 673	117 969	243 016	41 822	456 480
Solde à la fin	412 704 \$	1 384 975 \$	1 868 612 \$	974 700 \$	4 640 991 \$

	2013				
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admini- stration	Total
Solde au début	239 921 \$	1 214 600 \$	1 008 610 \$	1 043 737 \$	3 506 868 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	22 678	52 406	113 418	92 709	281 211
Apports reçus (utilisés) à titre de dotation	96 432	—	503 568	(203 568)	396 432
Solde à la fin	359 031 \$	1 267 006 \$	1 625 596 \$	932 878 \$	4 184 511 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des flux de trésorerie

Exercice clos les 30 juin 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	456 480 \$	281 211 \$
Ajustement pour :		
Variation de la plus-value non réalisée des placements	(384 792)	(261 073)
	71 688	20 138
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation		
À recevoir de l'École nationale de cirque	1 924	13 767
Débiteurs	(12 833)	20 630
Frais payés d'avance	185	185
Stocks	1 750	—
Dons à payer à l'École nationale du cirque	116 791	(2 080)
Charges à payer	306	1 217
Revenus reportés	5 000	—
	113 123	33 719
	184 811	53 857
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Apports reçus à titre de dotation	—	396 432
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
(Acquisition) disposition de dépôts à terme	(504)	197 855
Acquisition de placements	(206 793)	(670 927)
	(207 297)	(473 072)
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(22 486)	(22 783)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	37 806	60 589
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	15 320 \$	37 806 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 juin 2014

La Fondation de l'École nationale de cirque (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec et elle est un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les fonds de la Fondation doivent être utilisés pour venir en aide à l'École nationale de cirque pour lui permettre de réaliser sa mission et celle de ses composantes et constituantes, et contribuer à l'évolution et au développement des arts du cirque, notamment à la formation professionnelle, à la recherche et à la création. L'École nationale de cirque exerce une certaine influence sur la Fondation puisque les administrateurs de l'École siègent aux deux conseils d'administration.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (« OSBL »). Voici les principales méthodes comptables de la Fondation :

a) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus découlant des collectes de fonds et des événements bénéfiques sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

b) Fonds de dotation

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets. Les revenus de placement sont présentés comme produits à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les bourses d'études connexes prévues ainsi que les dons à l'École nationale du cirque sont versés.

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur, à l'exception des placements. La juste valeur des placements est déterminée selon les cours du marché. Toute variation de la juste valeur est enregistrée aux résultats de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2014

1. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Fondation s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

2. Placements

Les placements sont constitués de 4 368 955 \$ (3 789 906 \$ en 2013) de parts du fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal et d'une obligation d'Épargne Placements Québec de 346 816 \$ au 30 juin 2014 (334 280 \$ en 2013). Seuls les revenus générés par ces placements peuvent être utilisés par la Fondation, à l'exception des placements du Fonds d'administration, puisque tous les donateurs ont exigé que le capital fasse l'objet d'un placement à perpétuité.

3. Actifs nets reçus à titre de dotation

Les actifs nets reçus à titre de dotation sont des fonds qui serviront aux fins spécifiées par les donateurs, notamment pour des bourses d'études aux élèves et pour le maintien des actifs immobiliers de l'École nationale de cirque.

Les actifs nets reçus à titre de dotation pour chacun des fonds dotés se détaillent comme suit :

Fonds - maintien des actifs	354 029 \$
Fonds - bourses	1 222 793
Fonds de dotation non affecté	1 222 115
	2 798 937 \$

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2014

4. Risques financiers

a) Risque de change

De par la détention de ses parts du fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal, la Fondation est exposée au risque de change.

b) Risque de taux d'intérêt

Certains placements de la Fondation portent des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, un changement du taux d'intérêt sur le marché aura une incidence sur la valeur de ces investissements.

c) Risque de volatilité

Les placements de la Fondation sont présentés à la juste valeur marchande de 4 715 771 \$ au 30 juin 2014 (4 124 186 \$ en 2013) et sont soumis au risque de volatilité du marché.

d) Risque de crédit

Au 30 juin 2014, la Fondation n'est pas exposée à un risque important relié au crédit.

5. Contingent des versements

Pour conserver son statut d'organisme de charité, la Fondation doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le contingent des versements est un montant minimum calculé qu'un organisme de charité doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de la Fondation.

Au 30 juin 2014, la Fondation se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.





